

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 06183
Numéro SIREN : 801 111 659
Nom ou dénomination : A.MOB

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2021 sous le numéro de dépôt 53857

A.MOB

Société par actions simplifiée au capital de 5 038,34 €
Siège social : 32 rue René Boulanger – 75010 Paris
801 111 659 RCS Paris
(la « Société »)

**ACTE SOUS SEING PRIVE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 15 JANVIER 2021**

L'an deux mille vingt-et-un,
le quinze janvier,

les Associés de la société A.Mob, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 32 rue René Boulanger – 75010 Paris et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro unique d'identification 801 111 659 (la « Société »), détenant l'intégralité des cent trois mille huit cent trente-quatre (503.834) actions de la Société,

après avoir pris connaissance des documents suivants :

- des statuts actuels de la Société ;
- de la lettre de démission de Monsieur Yannis Yahiaoui ;
- de la lettre de démission de Monsieur Thomas Zæpfel ;
- de la lettre d'acceptation des fonctions de Directeur général de la Société par Monsieur Thomas Tchekerul - Kouch ;
- de la décision du Comité Stratégique de la Société en date du 15 janvier 2021,

et conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts de la Société, ont pris les présentes décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- prise d'acte de la démission de Monsieur Yannis Yahiaoui de ses fonctions au sein de la Société avec effet au 31 décembre 2021 ;
- prise d'acte de la démission de Monsieur Thomas Zæpfel de ses fonctions au sein de la Société avec effet au 15 janvier 2021 ;
- nomination de Monsieur Thomas Tchekerul - Kouch en qualité de nouveau Directeur général de la Société avec effet au 16 janvier 2021 ; et
- pouvoirs pour formalités.

La société Equation, commissaire aux comptes titulaire de la Société, a été dûment informée des présentes décisions.

PREMIERE DECISION

(Prise d'acte de la démission de Monsieur Yannis Yahiaoui de ses fonctions au sein de la Société avec effet au 31 décembre 2021)

Les Associés, conformément aux dispositions de l'article 14 et de l'article 16 des statuts de la Société, et connaissance prise :

- des statuts actuels de la Société ; et
- de la lettre de démission de Monsieur Yannis Yahiaoui,

prennent acte de la démission de Monsieur Yannis Yahiaoui de ses fonctions de Président de la Société à compter du 31 décembre 2021,

prennent acte de la démission de Monsieur Yannis Yahiaoui de ses fonctions de membre du Comité Stratégique de la Société à compter du 31 décembre 2021,

reconnaissent avoir été dûment informés de la décision de Monsieur Yannis Yahiaoui de démissionner de ses fonctions de Président et de membre du Comité Stratégique de la Société le 31 décembre 2021 (exclu).

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DS
54

DS
TZ

1

DEUXIEME DECISION

(Prise d'acte de la démission de Monsieur Thomas Zaepffel de ses fonctions au sein de la Société avec effet au 15 janvier 2021)

Les Associés, conformément aux dispositions de l'article 15 et de l'article 16 des statuts de la Société, et connaissance prise :

- des statuts actuels de la Société ; et
- de la lettre de démission de Monsieur Thomas Zaepffel,

prennent acte de la démission de Monsieur Thomas Zaepffel de ses fonctions de Directeur Général de la Société à compter du 15 janvier 2021,

prennent acte de la démission de Monsieur Thomas Zaepffel de ses fonctions de membre du Comité Stratégique de la Société à compter du 15 janvier 2021,

reconnaissent avoir été dûment informés de la décision de Monsieur Thomas Zaepffel de démissionner de ses fonctions de Directeur Général de la Société le 15 janvier 2021.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME DECISION

(Nomination de Monsieur Thomas Kouch en qualité de nouveau Directeur général de la Société à effet au 16 janvier 2021)

Les Associés, conformément à l'article 15 des statuts de la Société et connaissance prise :

- des statuts actuels de la Société ;
- de la lettre de démission de Monsieur Thomas Zaepffel ;
- de la troisième décision ci-dessus,
- de la lettre d'acceptation des fonctions de Directeur général de Monsieur Thomas Tchekerul - Kouch ; et
- de la décision du Comité Stratégique en date du 15 janvier 2021 proposant Monsieur Thomas Tchekerul - Kouch en qualité de nouveau Directeur Général de la Société,

décident de nommer Monsieur Thomas Tchekerul - Kouch en qualité de Directeur Général de la Société, pour une durée indéterminée à compter du 16 janvier 2021,

constate que Monsieur Tchekerul - Kouch a d'ores et déjà accepté les fonctions de Directeur Général de la Société à compter du 16 janvier 2021,

décident que la rémunération de Monsieur Thomas Tchekerul - Kouch au titre de ses fonctions de Directeur Général de la Société sera fixée ultérieurement, et

décident que la présente décision prendra effet à compter du 16 janvier 2021.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour formalités)

Les Associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer toutes formalités légales.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DS
54

2 DS
TE

DocuSigned by:

1284181420F94F5

Yannis Yahiaoui

DocuSigned by:
Thomas Zaepffel
6C8AB7317ECD42C

Thomas Zaepffel

DocuSigned by:
Thomas Zaepffel
6C8AB7317ECD42C

Financière Bigarrée
Représentée par T. Zaepffel

DocuSigned by:

12841B1420F94F5

Financière Toufy
Représentée par Y. Yahiaoui

Vente-privee.com
Représentée par J.A. Gagnon

vee.com
tée par J. A. Gordon